



Paris, le 13 septembre 2023

## L'Europe confirme ses ambitions en matière d'énergies renouvelables

**Le Parlement européen a adopté à une large majorité – 470 voix pour, 102 contre et 40 abstentions - la nouvelle Directive sur les énergies renouvelables (RED 3) qui porte à 42,5% les objectifs européens en matière d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.**

Quarante-huit heures après l'engagement du G20 de tripler la part des énergies renouvelables en 2030, le Parlement européen confirme la position ambitieuse du continent en faveur d'un développement massif des énergies renouvelables. Il a voté à une large majorité pour une part des énergies renouvelables dans la consommation finale européenne de 42,5 % avec une incitation pour les pays membres à atteindre un taux de 45 % dans leur mix national dès 2030.

Au-delà d'objectifs chiffrés, la nouvelle législation européenne permettra d'accélérer l'octroi des permis de construire pour les nouvelles installations renouvelables.

Pour Jules NYSSSEN, Président du SER, « ces objectifs réhaussés s'inscrivent dans une volonté forte de l'Europe de s'affranchir rapidement des énergies fossiles importées. A l'heure où la France s'interroge sur son avenir énergétique, le signal envoyé par l'Europe est clair, notre stratégie nationale se doit d'être exemplaire en se fixant à minima un objectif de 45 % d'énergies renouvelables dans son mix ».

### Contact presse :

Violaine HACKE - 06 28 47 53 55

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  @ser\_enr  Syndicat des énergies renouvelables

